



Mardi 14 mai 2024

## COMMUNIQUÉ DE SOUTIEN À NOS CONFRÈRES TUNISIENS

---

La FNUJA a appris avec consternation l'arrestation, brutale ce lundi 13 mai 2024, de notre confrère Mehdi ZAGROUBA, membre de l'association tunisienne des jeunes avocats.

Sa violente arrestation s'est accompagnée d'un saccage de maison de l'avocat par des agents armés et intervient dans les mêmes conditions inacceptables que celle de Sonia DAHMANI, le samedi 11 mai 2024.

La FNUJA s'indigne de cette situation alarmante et dénonce la répression intolérable perpétrée à l'encontre des avocats tunisiens visant notamment à les faire taire.

Les Jeunes Avocats rappellent que le libre exercice des droits de la défense constitue une liberté fondamentale sans laquelle il n'existe pas d'Etat de droit.

La FNUJA réaffirme son attachement le plus absolu à la protection de cette liberté essentielle et au principe selon lequel l'avocat ne doit jamais être inquiété à raison de la nature de la cause qu'il défend.

Elle appelle à la libération immédiate des avocats tunisiens Sonia DAHMANI et Mehdi ZAGROUBA et exige l'arrêt des poursuites et des arrestations contre les avocats par le pouvoir tunisien.

La FNUJA exprime son profond soutien à l'Association Tunisienne des Jeunes Avocats (ATJA).

La FNUJA appelle en conséquence l'ensemble de la profession à se réunir en robe ce vendredi 17 mai 2024, à 12h30 devant l'Ambassade de Tunisie (25 Rue de Jouy, Paris 7ème).